

# Trait d'union

Informations de la Ville de Beaufort-en-Vallée

## Dossier

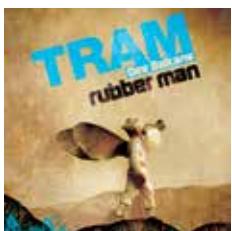
Une ville propre,  
l'affaire de tous



Un nouvel  
espace nature



L'avenir du  
cinéma rural



Agenda  
d'automne





Le nouveau conseil municipal des jeunes

# Éditorial



J'ai le sentiment que la vitalité de Beaufort-en-Vallée repose sur l'alliance entre économie dynamique et qualité de vie. Beaufort-en-Vallée bénéficie d'une situation dont il nous faut tirer parti ; à mi-chemin entre Angers et Saumur, elle est en milieu rural le centre urbain vital. La population y afflue, par goût pour

l'environnement naturel qu'elle offre, par l'ensemble des services qui y sont proposés. Beaufort-en-Vallée « a tout d'une grande ».

Cette vitalité a un prix. Il est de ma responsabilité de contrôler les dépenses qu'occasionne chacun de nos projets.

C'est à ce titre que j'ai pu paraître à contre-courant en ce qui concerne le projet bibliothèque.

Je sais à quel point les lecteurs sont attachés à ce point de ralliement culturel.

Je sais que les jeunes ont besoin d'être nourris par la langue française, qu'elle soit véhiculée par l'écrit ou par le chant ou l'oral.

Je sais aussi que nos aînés aiment rompre leur isolement et se joindre à un public plein de vitalité. La bibliothèque, c'est tout cela.

Néanmoins, il ne fallait pas pour autant s'engager sans expertiser le juste projet qui est celui répondant au plus près du besoin sans oublier qu'il doit être acceptable pour le contribuable, toujours sollicité pour les réalisations publiques. A l'avenir, la mutualisation sera la voie la plus pertinente pour optimiser nos réalisations et la bibliothèque de Beaufort-en-Vallée a été conçue pour être complémentaire de celle de Mazé. Mutualiser, partager permettront de maintenir le même niveau de services en qualité et en quantité.

Personnellement, je voudrais que la bibliothèque soit avant tout un lieu de rencontres et d'échanges humains, afin que les Beaufortais partagent ensemble le même plaisir de lire et se cultiver. Ce dossier abouti, le conseil municipal va tourner sa réflexion vers le maintien du cinéma en centre-ville et le projet d'un nouveau théâtre, probablement au forum.

Jean-Charles Taugourdeau

## Sommaire

Édition de novembre 2012

### 02 > Éditorial

### 03 > En action

Environnement :  
trouver le bon équilibre  
Parole d'élu

### 04 > En action

L'avenir du cinéma rural

### 06 > Le dossier

Propreté, mieux nettoyer  
ensemble et moins salir

### 09 > A votre service

Listes électorales :  
attention aux déménagements

### 10 > A votre service

Associations sportives :  
quoi de neuf ?

### 11 > A vos agendas

Ateliers gastronomiques  
Concert de la Sainte-Cécile

### 12 > Infos pratiques

Bibliothèques  
Adresses utiles  
Etat civil

Trait d'Union  
Bulletin mensuel de la Ville de Beaufort-en-Vallée  
Directeur de publication : Jean-Charles Taugourdeau  
Mairie - 16, rue de l'Hôtel de Ville  
Tél. 02 41 79 74 60 - Fax 02 41 79 74 61  
E-mail : mairie@beaufortenvallée.fr

Impression : Loire Impression 02 41 67 40 41 - Saumur

Imprimé sur du papier 100% recyclé  
avec des encres végétales

Tirage à 2 900 exemplaires  
Dépôt légal : novembre 2012



# Biodiversité :

## un nouvel espace naturel sera créé au sud de la ville

Le « contrat nature » est financé à 80% par la région, qui a lancé une opération en faveur de la biodiversité. Pourquoi ? Localement pour mettre en œuvre les trames vertes et bleues qui assurent la continuité écologique de la flore et de la faune. Sur un plan plus large, les pays européens se sont engagés à réduire leur consommation des pesticides de moitié en 2018. Ce qui sera possible grâce à la faune auxiliaire abritée par les haies qui contribueront à détruire les prédateurs des cultures. En résumé, il faut recréer une chaîne naturelle.

La ville va réaménager une zone naturelle route de la Ménitré, au lieu-dit « Canada ». Il s'agit de retrouver un paysage de bocage. Certains peupliers, abîmés par les tempêtes seront arrachés pour être remplacés par des haies de frênes têtards. Ces arbres coupés régulièrement en « tête » produisent du bois de chauffage et fournissent de nombreux abris pour la biodiversité présente dans ces haies. Entre les haies et la prairie humide, un équilibre vivant renaîtra, respecté par le fauchage tardif.



*Le frêne têtard fournit de nombreux abris pour la faune des haies*

## Parole d'élus :

**« Nous sommes des rurbains avant-gardistes en matière d'environnement »**



*Luc Van de Velde est conseiller municipal en charge du conseil consultatif agricole*

**Beaufort-en-Vallée est une ville en plein développement. Comment concilier la politique d'urbanisation et la politique environnementale ?**

Partout, l'homme agit sur son environnement. Il a deux préoccupations : l'habitat et l'économie. Son action contribue à dénaturer le territoire. Il faut la limiter. La politique de la Ville a consisté à aménager et urbaniser tout en préservant des zones naturelles. Ainsi, le marais, milieu exceptionnel, est protégé depuis 50 ans, bien avant les directives européennes. La ville a reçu le prix national de l'arbre et 3 fleurs dans le cadre du concours des villes et villages fleuris de France. Nous voulons offrir un cadre de vie agréable aux habitants. Avec le marais au nord, une nouvelle zone naturelle au sud (Contrat Nature) et un

maillage de nouvelles haies plantées par les particuliers et des agriculteurs, nous aurons une trame verte très riche en biodiversité. Nous sommes des rurbains avant-gardistes.

**Vous êtes vice-président de Végépolys, le pôle de compétitivité dédié au Végétal. Entre agriculture conventionnelle et protection de l'environnement, comment trouver le bon équilibre ?**

Notre terroir riche de savoir-faire dans le végétal demeure une formidable ressource pour le territoire. Mais la culture conventionnelle, souvent monoculture, a tendance à favoriser les prédateurs parasites. C'est par nos actions de réaménagement de zones naturelles que nous rétablissons l'équilibre nécessaire à la protection des cultures. Désormais, l'agriculture est devenue raisonnée, nous utilisons le moins de traitement possible. Le milieu naturel et sa biodiversité est mieux préservé et nous le rend bien.

# On bouge à Beaufort-en-Vallée

## Le logo de la Ville rajeuni

*Le logo de Beaufort-en-Vallée, blason stylisé aux teintes vert et bleu foncés, a été remodelé et rajeuni, par un travail graphique sur la forme et les couleurs.*

Un bleu plus clair pour la Loire, l'Authion, le Couasnon et un vert lumineux, plein de chlorophylle du végétal et des cultures.

Le lion et la tour demeurent des éléments constitutifs et dynamiques de la Ville. Le lion représente la force, liée au Château « fort » et au nom de la Ville. La tour symbolise les anciens remparts protecteurs et leurs 5 portes.

En résumé, un nouveau logo dessiné par l'histoire, éclairé par l'avenir et affirmant davantage son identité.



## Pédibus

Pour la première fois, une ligne fonctionne à l'école du Château tous les lundis.

Dans l'enquête menée au printemps, une large majorité de parents d'élèves étaient intéressés par ce mode de transport.



## Des nouveaux noms de rues

Dans le cadre de l'aménagement du quartier des Esquisseaux, certaines voiries seront modifiées ou créées. Il a donc été nécessaire de changer les noms et les numérotations.

Voici les modifications :

- 1- « Le chemin des Esquisseaux » devient « la rue des Esquisseaux » ;
- 2- La partie de voie comprise entre « le chemin des Esquisseaux » et « la route de la Prévôté » devient « rue de la Croix Rouge » ;
- 3- La « route des Marillères » devient « rue des Marillères » ;
- 4- La « route de la Prévôté » devient « rue de la Prévôté ».



# L'avenir du cinéma rural au premier plan

***Avec l'arrivée du numérique dans les salles, associations et élus doivent trouver la meilleure solution pour continuer les séances.***

Nous avons (presque) tous troqué nos pellicules photos argentiques pour une carte numérique. Un rendu excellent, des images obtenues immédiatement sur les ordinateurs et des copies rapides. La même révolution touche aujourd'hui les salles de cinéma. Les bobines de films sont remisées au placard, en archives, et les films, à 80%, sont livrés uniquement en version numérique.

**4 000 spectateurs**  
ont vu un film au cinéma de Beaufort en 2011-2012



*L'association ABC49 fournit les films projetés au cinéma-théâtre.*

Tout va pour le mieux, sauf que comme pour la photo, il faut changer l'appareil, et climatiser la salle de projection. Les grandes salles urbaines sont déjà équipées. L'investissement est lourd pour les petites communes et la réflexion s'impose, avec un enjeu de taille : la survie des petites salles de cinéma de proximité.

## **Un circuit itinérant qui tourne depuis 25 ans**

La ville de Beaufort-en-Vallée fait partie d'un circuit itinérant départemental qui existe depuis 25 ans : les Amis du bon cinéma. Les projectionnistes de l'association assurent le fonctionnement des 29 salles du département pour 100 000 spectateurs chaque année. A Beaufort-en-Vallée, l'association Grand écran réceptionne les bobines et organise les séances avec des films sortis depuis 2 à 5 semaines.

## **Comment continuer ?**

Première hypothèse, l'association ABC49 met à disposition des communes non équipées plusieurs projecteurs portables. Inconvénient : la rotation sera plus forte qu'aujourd'hui. Moins de séances annuelles seront assurées.

Deuxième hypothèse : les élus évaluent actuellement la possibilité d'équiper leur cinéma de projecteur fixe, ce qui permettrait d'une part d'avoir davantage de séances et d'autre part d'ouvrir le cinéma à des

projections privées. Si la salle passe de « itinérante » à « fixe », elle pourrait même se voir proposer des sorties nationales, tous les mercredis.

En attendant, l'heure est à l'étude, pour choisir la meilleure formule au meilleur coût.

## **Le cinéma-théâtre encore debout !**

Les analyses effectuées sur plusieurs mois en attestent : le cinéma-théâtre tient encore debout et sera ausculté périodiquement. Ses murs entendront encore les rires des spectateurs. La commission culture a donc décidé de faire faire, dans les meilleurs délais, des travaux de rénovation. Des devis ont été demandés pour installer des sanitaires intérieurs et rafraîchir la façade de l'entrée ainsi que l'accueil.

# Vivre ensemble dans une ville propre : l'affaire de tous

**Dans sa mission de salubrité publique et devant l'augmentation de l'incivisme, la Ville s'interroge sur les moyens de le réduire.**

« Avant l'été, je passais uniquement le lundi et le vendredi sur le mail. Maintenant, je nettoie tous les jours » constate Jonathan, du service voirie. Et pour cause. On y retrouve des mégots, des bouteilles, des canettes ou des papiers gras. De plus en plus. Assez pour s'interroger et chercher des solutions.

## Des causes majeures identifiées

Une cité qui vit salit. C'est normal. Des marchés, des manifestations, des rencontres, des voitures, la pluie, le vent, les feuilles, autant de raisons de nettoyer. D'après le personnel municipal, papiers, déjections canines et fientes de pigeons sont les plus grandes sources de salissure dans le centre-ville. Sur les routes de campagne, les principaux responsables sont les dépôts de déchets sauvages.



Agir ensemble pour un cadre de vie agréable

## Trois raisons de garder sa ville propre

L'Etat a décidé au XIX<sup>ème</sup> siècle que les villes seraient garantes de l'hygiène et de la salubrité publique. Peu d'habitants savent que jeter un papier par terre est répréhensible par la loi, inscrite dans le nouveau code pénal (article 632.1).

Au-delà de la loi, un piéton sur un trottoir propre est plus en sécurité. Pas de risque de glisser sur une feuille morte, un papier gras, une crotte de chien, ou de croiser une bestiole antipathique qui sort d'un tas d'ordures. L'hygiène, le confort, demeurent des arguments évidents pour garder la ville propre. Mais la rendre agréable et accueillante est tout aussi important. Un prix de l'arbre, trois fleurs, font de Beaufort-en-Vallée un modèle de la beauté végétale urbaine. Une qualité de vie que l'on doit pouvoir préserver.

## Sévir, payer ou sensibiliser ?

Alors, chaque jour, les services de la ville sont présents pour entretenir les bâtiments, nettoyer la voirie, les espaces verts, répondre aux besoins des habitants. Ces moyens humains et techniques représentent un coût important pour le contribuable. Doit-on encore les augmenter ? Doit-on verbaliser en créant une police municipale ?

**Et si la propreté était l'affaire de tous ?**

## Le saviez-vous ?

En 1884, le préfet de Paris Eugène Poubelle met en place des récipients métalliques pour collecter les ordures : les poubelles sont nées. Cette même année, une loi stipule que la mission propreté devient une mission d'hygiène et de salubrité publique.

# Nettoyer mieux

**Réunir dans la ville des services d'entretien efficaces et un comportement responsable des habitants.**



Six heures lundi matin, gymnase de la Tannerie. L'équipe d'entretien arrive. Toutes les salles de sport de la ville sont nettoyées une à deux fois par semaine.

Sept heures, Aline et Marie-Laure allument l'hôtel de ville. Une mairie propre, c'est 15 heures de ménage hebdomadaire, avant l'ouverture des portes !

## Un service d'entretien réorganisé et plus efficace

Un planning minuté, un personnel qualifié, l'équipe de Michaël Jacquet est efficace. Elle vient d'être réorganisée, après sa mutualisation avec la communauté de communes. Désormais, elle fait partie d'un service de 10 agents qui assurent le ménage, le remplacement de personnels de la restauration scolaire, le portage des repas et les réceptions. Les atouts : moins de précarité pour les agents et un personnel polyvalent et réactif.

## L'action régulière du service voirie



L'extérieur des bâtiments, les rues, le ramassage des déchets, la propreté des aires de jeux concernent l'équipe de la voirie. La soufflette passe sur les trottoirs avant une balayeuse équipée de trois brosses. Jonathan,

son conducteur, nettoie tout le centre ville en 3 jours, chaque semaine. Fabien entretient les bords des routes et pratique un fauchage « raisonné », comme l'explique son responsable Stéphane Raux : « Nous sommes en région horticole, alors si nous laissons trop d'herbes, cela peut dégrader les cultures. En revanche, dans d'autres endroits, nous favorisons la diversité ».

## La place de l'habitant

Dans les salles mises à disposition par la ville, les associations rangent et les agents nettoient. Ceci pour l'intérieur. Pour l'extérieur, le règlement sanitaire départemental s'applique dans les rues de la ville : « Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies ».

## 10 agents pour l'entretien

28 sites à nettoyer,  
4 auto-laveuses,  
3 balayeuses électriques  
720 heures de nettoyage dans les écoles en été

## 4 agents pour la voirie

1 balayeuse,  
1 épareuse-faucheuse,  
1 souffleuse  
70 corbeilles,  
5 poubelles canines

## Une commerçante du centre-ville : « Chacun doit balayer devant sa porte »

« Je balaie tous les jours devant ma boutique sur le trottoir et dans le caniveau. Chaque collègue fait de même. La balayeuse de la ville ne peut pas passer car des voitures sont souvent stationnées devant nos commerces.

Dans certaines grosses villes, les commerçants payent parfois pour déposer des marchandises sur le trottoir. Ici, c'est gratuit, alors en contrepartie, c'est normal de bien nettoyer ».

# Agir pour moins salir

**Garder la maîtrise de ses déchets et ceux des animaux pour partager une ville agréable.**

## Déposer ses ordures au bon endroit

Le civisme n'est pas inné : il s'apprend et pour changer de comportement, il faut prendre conscience des problèmes. Quand le conseil municipal des jeunes a invité les copains de CM2 et les élus pour une opération nettoyage en 2009, ils ont ramassés beaucoup de déchets. Ce qui n'aurait pas étonné Stéphane Raux qui jette chaque année 3,5 tonnes d'ordures récupérées au bord des routes. « Nous trouvons de tout : des matelas, des machines à laver, des habits. Si nous ne passions pas, les routes ressembleraient à des décharges ». Une vraie déchetterie est pourtant ouverte 6 jours sur 7 à Beaufort-en-Vallée, sur la route de Baugé (voir encadré).

## Pigeons : ne pas les nourrir

Agir soi-même, cela semble possible, mais avec les pigeons, c'est une autre histoire ! Leurs déjections maculent les trottoirs ou les escaliers et l'acidité contenue dégrade les monuments. Alors, désormais, il est formellement interdit de les nourrir, même à Venise ! Les services techniques ont déjà fait des campagnes de piégeage. Fermez vos greniers, ne laissez pas rentrer les pigeons, c'est impératif.

## Chiens : éduquer les maîtres

Alexandra promène son chien en laisse chaque midi sur le mail. Elle utilise toujours une des cinq poubelles avec distributeur de sacs.

*« C'est pratique, à disposition et gratuit. Personnellement, j'ai horreur de marcher sur une crotte de chien. S'il n'y a plus de sacs ? J'en ai toujours un dans la poche ! »*



70 corbeilles sont vidées deux fois par semaines

## Que faire de vos déchets ?

**La collecte des déchets** (poubelles bordeaux et poubelles jaunes) est organisée par le SMICTOM de la Vallée de l'Authion, avec plusieurs jours de collecte selon votre lieu de résidence.

**5 points de dépôts dans la ville permettent de déposer des déchets triés.**

**La déchetterie de Beaufort-en-Vallée est située à La Pièce de Bois (rte de Baugé).**

Les horaires d'ouverture sont :

- Lundi matin de 9h à 12h
- Mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (du 15 février au 15 novembre)
- Mardi au samedi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (du 16 novembre au 14 février)

Vous pouvez déposer les déchets verts, les gravats, le bois, le carton et la ferraille (pour la ferraille : 1<sup>er</sup> samedi et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois uniquement).

### Renseignements :

SMICTOM de la Vallée de l'Authion  
4, bd des entrepreneurs - B.P. 55  
49250 Beaufort-en-Vallée - Tél. 02 41 79 77 00  
[www.smictomauthion.fr](http://www.smictomauthion.fr)



## Vous déménagez ?

### Faites-vous inscrire ou réinscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre

#### Vous venez de déménager. Deux cas se présentent :

1- vous habitiez une autre ville

2- vous habitiez déjà Beaufort-en-Vallée

Dans les deux cas, vous devez signaler votre changement d'adresse à la mairie avant le 31 décembre pour être inscrit sur les listes électorales de la Ville, dans le bureau de vote qui correspond à votre domicile.

En effet, le changement d'adresse déclaré à la poste ne concerne ni la carte électorale, ni les documents des candidats. Pour le service électoral de la Mairie, si la carte envoyée par courrier revient, cela signifie que la personne n'habite plus à cette adresse. Une lettre lui est alors envoyée. Sans réponse de sa part, l'électeur est rayé des listes. Ce qui permet de les tenir à jour.

#### Comment s'inscrire ?

C'est simple et rapide. Venez avant le 31 décembre 2012 à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

## Nouveau service



### Reprise & Compagnie : une nouvelle couturière dans le centre-ville

Laurence Bellanger vient de s'installer au numéro 67, rue du Maréchal Leclerc. Elle propose tous travaux de retouche, transformation ou confection, du mardi au samedi.

**Horaires d'ouverture :** mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h  
mercredi et samedi de 9h à 13h - Tél. 06 20 30 25 72

### Nouvel arrêté - Feux de plein air

**Les feux de plein air sont réglementés par un nouvel arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> octobre 2012.**

Pour prévenir des incendies et lutter contre la pollution de l'air, **les feux de plein air ou foyer à l'air libre sont interdits toute l'année.**

Seuls les agriculteurs, horticulteurs, viticulteurs et propriétaires forestiers ont l'autorisation du 16 octobre au 15 mai de brûler les déchets verts. Les barbecues mobiles ou transportables, conformes aux normes françaises ou européennes, sont autorisés.

Vous pouvez : composter, broyer ou déposer vos déchets verts à la déchetterie (*horaires de la déchetterie en page 6*).

### Elections des représentants syndicaux

Pour la première fois les salariés des Très Petites Entreprises (TPE) participeront aux élections professionnelles.

Vote par internet ou par correspondance du 28 novembre au 12 décembre. Pour en savoir plus : [www.electiontpe.travail.gouv.fr](http://www.electiontpe.travail.gouv.fr)

### UN AUTRE REGARD SUR...

Un PROJET QUI , ENFIN , VA PROBABLEMENT SORTIR DE TERRE EN 2014 :

LA BIBLIOTHEQUE NOUVELLE est pré-programmée ! Elle devrait être livrée en 2014, peut-être avant mars , allez donc savoir Une bibliothèque accessible au plus grand nombre, petits et grands, vaste sans être un vrai labyrinthe, facile à explorer pour y trouver Le Livre, Le quotidien ou La BD qu'on veut lire ...un espace de confort pour que les enfants puissent s'installer à l'écoute d'un conte et rêver

Oui, quel bonheur d'avoir été entendus, ce projet avait été un élément important de notre programme électoral de 2008. Monsieur le Maire a indiqué que ce projet n'était pas le sien lors du C.M du Lundi 15 octobre dernier. Mais il a admis qu'il avait été obligé de tenir compte de cette demande devenue de plus en plus forte au fil des années. Car, et nous n'avons jamais cessé de le dire ,une bibliothèque est un service culturel à usage de proximité, quotidien, qui ne peut pas s'éloigner d'un centre-ville. 6200 HABITANTS CELA JUSTIFIAIT QUE Beaufort en Vallée se dote de sa propre bibliothèque. Et pour que cette nouvelle bibliothèque ne soit pas qu'une seule belle enveloppe, il faudra, d'une part, avoir suffisamment de personnels pour en assurer le meilleur fonctionnement possible et d'autre part, il faudra travailler pour certains évènements en réseau avec la superbe médiathèque de Mazé. Donc, à tous points de vue : une très belle perspective !

*Les élu(e)s de l'opposition :*  
C. Berthelot, G. Gazeau, N. Santon-Hardouin, S. Garcia, F. Grudet.

# Sport : quoi de neuf dans les associations ?

*Les associations beaufortaises bougent ! Quelques-unes dépassent les 200 licenciés. Un engagement important de la part des dirigeants et des entraîneurs. Et de bons résultats sportifs, qui placent Beaufort parmi les villes les plus sportives de la région.*

### **Badminton : club 3 étoiles**

L'Union sportive beaufortaise de badminton (USBB) a reçu le label 3 étoiles (sur une échelle de 5) pour la qualité de l'accueil et la formation des jeunes licenciés.



### **Football : une école en or**

Bon début de saison pour le club au label d'or. L'équipe première joue de nouveau cette année au niveau régional. Le club compte plus de 250 licenciés.



### **Basket-ball Performance au top**

L'équipe « seniors » dispute cette année des matchs au plus haut niveau départemental. Un challenge pour une équipe dont l'effectif ne cesse de progresser.



### **Tennis : objectif jeunes**

Le club a ouvert cette année une école de compétition pour les jeunes qui veulent participer à plus d'entraînements et plus de championnats. Nouveauté 2012 : l'organisation d'un tournoi jeunes.



### **Judo Club Beaufortais**

#### **Un vétéran en pleine forme**

Yohan Gouré revient à la compétition à 32 ans en enchaînant les succès au niveau national, catégorie vétéran (2<sup>ème</sup> au master de l'Anjou). Une discipline plaît de plus en plus (surtout aux femmes) : le Taïso qui rassemble 85 licenciés.

#### **Athlétisme : espoir français**

La ville de Beaufort compte un espoir pour l'athlétisme français. Clément Savy, 4<sup>ème</sup> au championnat de France avec l'USBA, a fait partie des 8 finalistes du saut à la perche. Cette année, pour la première fois, les filles visent le niveau national.



### **Semi-marathon : Un nouveau président**

Passage de relais réussi pour la course la plus suivie de Beaufort. L'équipe de l'ESVA menée par son nouveau dirigeant Jérôme Bretecher réfléchit déjà à un nouveau parcours pour 2013.



### **Randonneurs du Val d'Authion Sorties spéciales femmes**

Les cyclistes innovent avec 2 sorties par semaine réservées aux femmes (départ rue de Lorraine). Une autre nouveauté : un circuit VTC, mixte cette fois, permet de parcourir 18 kilomètres tous les dimanches.

### **Gym active : 135 licenciés**

Les adhérents ont changé de professeur pour les cours d'aérobic et de gymnastique (active et confort) du lundi matin au jeudi matin.



Retrouvez toutes les coordonnées des associations et des dirigeants sur le site internet de la ville : [www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)

## Beaufort à l'heure du réveillon Ateliers gastronomiques dans les halles

Dimanche 9 décembre de 10h à 18h



Un rendez-vous gourmand avec les meilleurs professionnels

Chaque deuxième dimanche de décembre, Beaufort transforme ses halles (chauffées) en un grand atelier gastronomique, juste pour le plaisir des sens et de la fête. Près du berceau natal de Rabelais, partager une bonne table fait partie du patrimoine local. Un patrimoine porté par des commerçants renommés, créatifs, prêts à donner leurs conseils de professionnels. Foie gras, pains, pâtisserie, chocolat, escargots mais aussi vaisselle, décorations : tout ce dont vous avez besoin pour votre table de fête. Toute la journée, Claire Lehay, des Ateliers Gourmands, cuisinera en direct des recettes retransmises sur grand écran.

Pour commencer la dégustation avant l'heure, vous pourrez gagner des paniers gourmands composés avec les produits des exposants. Cinq tirages sont prévus dans la journée. Un coupon à remplir sera joint au Trait d'Union de décembre et disponible à la mairie et dans les commerces. Entrée libre de 10h à 18h. Possibilité de se restaurer sur place.

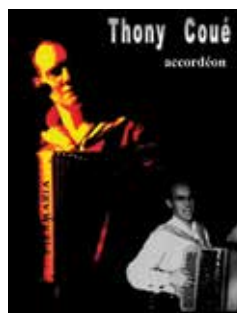
## Concert de la Sainte Cécile

Dimanche 2 décembre à 16h - Salle Plantagenêts

« Entrez dans la danse » sur un air d'accordéon.

Les 50 musiciens de l'orchestre d'Harmonie de Beaufort-en-Vallée invitent l'accordéoniste Thony Coué pour leur traditionnel concert de la Sainte-Cécile. Né à Saint-léger-des-Bois, le musicien a commencé très tôt sa carrière, après un prix national et un passage dans l'émission de Pascal Sevran.

Pour sa 121<sup>ème</sup> saison, l'orchestre d'harmonie a choisi un instrument populaire et joyeux. Entrée libre.



Thony Coué

### Point virgule

#### Atelier écriture/slam

> Les 6, 8 et 13 novembre

De 20h à 22h - Dès 11 ans

et soirée slam du 15 novembre

Gratuit sur inscription

#### Conte, slam, théâtre

> Jeudi 15 novembre

Avec Vincent Loiseau

Espace culturel collège Molière

A 19h - Dès 11 ans Accès libre

#### Concert - Tram des Balkans

> Samedi 1<sup>er</sup> décembre

A 20h30 - Aux Halles

Tarifs : 5€/3€/gratuit - 16 ans

#### Cinéma

Au Cinéma-Théâtre

> Dimanche 4 novembre à 15h

Rebelle - Durée : 1h35min

#### Cérémonie du souvenir

> Dimanche 11 novembre

Rassemblement à 11h30

Cour de la mairie

#### Permanences CIDFF

> Lundi 19 novembre

De 9h à 12 - Au Forum

Accès rue de l'Hôpital

#### Club de l'Age d'Or

> Jeudi 22 novembre

Assemblée générale

#### Don du sang

> Jeudi 22 novembre

De 16h30 à 19h30

Salle des Plantagenêts

#### Super Loto

> Samedi 24 Novembre

Organisé par le club de Judo Beaufortais

Salle des plantagenêts - 20h

#### Restos du Cœur

Rue de l'Hôpital

Inscriptions vendredi 16 et 24

novembre de 9h à 12h

> Samedi 1<sup>er</sup> décembre

Première distribution

#### Soirée débat

#### Théâtre-Expo

> Vendredi 29 novembre

Espace Séquoia - Corné

Cocktail à 19h - Soirée à 20h

« Qu'est-ce qu'on mange

ce soir ? ». Organisée par la

Chambre d'agriculture de

Beaufort-en-Vallée

Tél. 02 41 68 97 34 - Entrée libre



### Une bibliothèque connectée



Page d'accueil du catalogue en ligne

Le catalogue de la bibliothèque est mis en ligne sur le site Internet de la ville.

En quelques clics, les lecteurs ont accès aux nouveautés disponibles et à tous les ouvrages empruntables. La recherche est possible par auteur, par titre ou par genre. Autre information disponible : le compte lecteur, pour réserver des documents, suggérer quelques acquisitions et consulter les prêts.

#### Comment accéder au catalogue ?

- 1- Sur le site de la Ville, cliquer sur l'onglet « culture », puis sur « bibliothèque » ;
- 2 - Sur la page, cliquer sur le lien du catalogue ;
- 3 - Pour entrer dans votre compte : votre identifiant est votre numéro de lecteur inscrit sur la carte d'adhérent. Votre mot de passe est composé du jour et du mois de votre naissance.

#### Dir'Lire :

> Les 7 et 21 novembre

A 10h30 (3/6 ans) - A 11h (6 ans et plus).

#### Coups de cœur des lecteurs :

Rendez-vous le vendredi 16 novembre

A partir de 20 heures à la bibliothèque. Ouvert à tous.

#### Inventaire

Pour des raisons d'inventaire, des parties de la collection seront momentanément indisponibles. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

#### Recensement militaire

Le recensement citoyen, une démarche obligatoire pour les jeunes de 16 ans.

Tous les jeunes, de nationalité française, peuvent de rendre en mairie pour effectuer les procédures de recensement et ce dans le trimestre qui suit leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. L'attestation de recensement délivrée à l'issue de cette démarche est nécessaire pour se présenter à certains examens et concours publics (exemple : le baccalauréat, le permis de conduire).

### ADRESSES UTILES

#### MAIRIE

Hôtel de ville - 49250 Beaufort-en-Vallée  
Tél. 02 41 79 74 60 - Fax 02 41 79 74 61  
Email : [mairie@beaufortenvallée.fr](mailto:mairie@beaufortenvallée.fr)  
[www.beaufortenvallée.fr](http://www.beaufortenvallée.fr)

#### Ouverte au public :

Lundi de 14h à 17h30.  
Mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.  
Du mercredi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.  
Samedi de 9h à 12h.

**La mairie reste ouverte jusqu'à 19h le mardi pour vous faciliter les formalités administratives.**

### Démarches administratives Carte d'identité

Vous souhaitez obtenir une carte d'identité ? Le service population de la mairie de Beaufort-en-Vallée est à votre service. Ne perdez pas de temps ! Le délai de réalisation nécessite trois semaines. Toutefois, ce délai peut augmenter sensiblement, notamment à l'approche des vacances scolaires, du fait d'un afflux important de demandes.

### État civil

#### NAISSANCES

Marius BALLANGER - 18 septembre  
Nathan BUSSON - 21 septembre  
Lucas GROLLEAU - 30 septembre  
Marion RIBERGER - 30 septembre

#### MARIAGES

Jérémy LECLERC et Aurélie MARTELLIERE  
15 septembre  
*Mariage célébré par Jean-Jacques FALLOURD*  
Julien CHENAY et Audrey LECOQC  
22 septembre  
*Mariage célébré par Jean-Charles TAUGOURDEAU*

#### DÉCÈS

Rachel GRASSAT - 6 septembre  
Gustave BELLENOUS - 7 septembre  
Jacques SÉNARD - 9 septembre  
Gilles KRAEMER - 13 septembre  
Monique COULONT épouse LAVALLÉE  
14 septembre  
Gérard BOUTREUX - 16 septembre  
Marie FOUREAU veuve CHEVALIER  
28 septembre